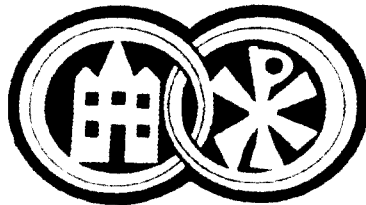


la lettre

de

DOMYS CHRISTIANI

N° 35



MARS 2004

éditorial Et nous : que faisons-nous ?

Chers amis,

Dans le tourbillon de nos entreprises, de nos enfants, de nos courses alimentaires, de nos conduites d'école, arrêtons-nous un instant pour nous poser une question : en 2003, combien de temps ai-je consacré à ma formation religieuse, humaine, chrétienne et doctrinale, combien d'ouvrages ai-je lu depuis 6 mois, quel temps ai-je investi pour la formation de mes enfants ? Les bons musulmans se forment, les bons élèves de Staline dialectisent... et nous que faisons-nous pour être les missionnaires de la Nouvelle Evangélisation.

Cette lettre fait le point sur la Formation si nécessaire à l'accomplissement efficace de tous nos devoirs d'état. Vous trouverez de nouvelles rubriques dont des fiches formation pour vous inciter à aller plus loin.

Enfin, le nouveau conseiller spirituel de la coordination générale, le Père Maximilien qui poursuit le travail du Père Gabriel nous alimente d'une rubrique de spiritualité conjugale et familiale pour une heure de formation hebdomadaire.

A ne pas manquer...

Alors bonne lecture et bonne résolution de formation,

Pour une heure de formation hebdomadaire efficace

Nous lisons dans la Charte Domus : le foyer Domus consacrera au moins 1 h par semaine à la formation doctrinale .Celle-ci s'apparente souvent à la lecture oiseuse de quelques articles d'une revue « bien-pensante » Pourquoi la formation doctrinale est-elle si nécessairement liée à la sanctification de nos foyers , comment bien l'utiliser pour quelle soit féconde et efficace, où trouver les aliments pour nourrir notre formation sans perdre trop de temps ; ce Numéro tente de vous donner réponse à ces quelques questions mais surtout vise à vous donner l'envie en ce début d'année de prendre de bonnes résolutions en la matière.

Notre Devoir d'état gage de notre sanctification

Au chapitre De la Vrai Dévotion et de la Fausse dévotion, Bourdaloue dans son livre de pensées nous avertit : « Faire de son devoir son mérite par rapport à Dieu, son plaisir par rapport à soi-même et son honneur par rapport au monde, voilà en quoi consiste la vraie vertu de l'homme et la solide dévotion du chrétien ... nos devoirs sont ordonnés de Dieu, ils sont de la volonté de Dieu ; par conséquent c'est en les remplissant que nous plaisons spécialement à Dieu. Et plus en cela notre fidélité est

parfaite, plus nous devenons parfaits devant Dieu.

Mais quels sont nos devoirs d'état : Jean Ousset nous le précise : « il est trop facile de choisir celui de nos devoirs d'état qui nous plaît davantage et d'écarter les autres. L'ordonnance d'une vie vertueuse et sainte n'est rien d'autre que l'heureuse solution apportée à ce problème de la coexistence de multiples et irréductibles devoirs d'état : devoir d'état envers Dieu (par état nous sommes ses créatures), envers ses parents, envers notre conjoint (mariage), envers nos enfants (état de parents), envers la

suite p.8

A propos le mot du conseiller spirituel



Père Maximilien-Marie de l'Annonciation - CRMD, Gap

"L'Évangile au foyer" :

chronique de spiritualité conjugale et familiale

Vous le savez bien : les repas quotidiens constituent deux haltes décisives pour la vie de famille. L'heure du repas est celle où l'on se « recrée » dans tous les sens du mot : heure de détente, de délassément et de gaieté, heure d'échange et d'écoute.

N'avez-vous pas remarqué la place considérable que tiennent les repas dans l'Évangile ? Comme les noces de Cana, les retrouvailles de Béthanie, la sainte Cène, les repas doivent être des temps évangéliques.

Les repas des chrétiens permettent d'abord de rendre grâce à Dieu : bénir la table exprime notre reconnaissance filiale à l'égard du Donateur céleste. Apprenons ainsi à respecter les biens accordés : l'esprit de pauvreté si cher au Seigneur s'éduquera peu à peu chez l'enfant. Le voici laissant par caprice une assiette à moitié pleine. Ne cédon pas !...

Le repas est bien souvent le moment le plus opportun, parfois le seul, où l'on peut familialement échanger des conversations assu-

rant la communion des âmes. Protégeons ces conversations en bannissant la télévision et, si nécessaire, en enclenchant le répondeur du téléphone : Enfin seuls ! Enfin ensemble ! Autant que possible, présentons-nous à table l'esprit libéré des tracasseries personnelles, afin de ne pas les imposer aux autres. A la table familiale, chacun veille à apporter le meilleur de lui-même.

Un temps de charité.

Le repas devient alors un véritable temps de charité. Quelle charité ? Celle de l'exactitude horaire, si respectueuse du prochain ; celle de la table délicatement disposée, dont le spectacle réjouit déjà le cœur ; celle du « merci » adressé à la maîtresse de maison ; celle de la parole enfin. Combien cette dernière est fragile et précieuse, n'est-ce pas ?

Il ne faut y manquer ni envers les absents ni envers les présents. Saint Augustin avait fait écrire sur son mur cette sentence : « Quiconque se plaît à mordre dans la réputation des absents doit savoir qu'il n'y a rien à manger pour lui à cette table. »

Certes, les mots drôles sont de mise pour égayer les repas. Prudence toutefois, car sur ce terrain, la pente est glissante...

Ne disons donc pas de mal des absents, ne faisons pas de peine aux présents. Il reste assez de sujets de conversation : les études des enfants, le travail du père, les loisirs de chacun, les nouvelles de l'Église, du monde et du quartier doivent intéresser toute la maison : en parlant, vous mettez en « plein jour » certains sujets délicats déformés à l'excès par la presse... ou la voisine de classe. Naissent alors des discussions d'où toute aigreur sera évitée si chacun cherche à s'instruire, plutôt qu'à s'imposer. Que les parents laissent ainsi largement parler leurs enfants, tout en gardant une prudence, mais point étouffante, maîtrise de la conversation.

A ce prix, le repas sera bien un temps évangélique !

Thème de l'année : les "petites vertus" de Mgr Chevrot

Dieu ne nous attend il pas sur la route de nos petites obligations journalières, là où sa providence nous a placé ? C'est là, dans l'accomplissement de notre devoir d'état que nous avons à pratiquer les vertus chrétiennes.

"Il existe un certain nombre de petites vertus qui ne soulèvent pas, à premier abord, une admiration bruyante" nous dit Mgr Chevrot. Mais qu'elles s'appellent courtoisie, gratitude, bienveillance, bonne humeur, exactitude, diligence ou encore discrétion, ces petites vertus sont exactement celles qui sont nécessaires pour embellir notre vie de tous les jours.

Comme le rappelle saint François de Sales "Petite courtoise basse vertu mais marque d'une bien grande", marque d'un grand amour aussi qui se manifeste dans les plus petits détails.

"Votre foyer est un foyer chrétien si tous y rivalisent d'égard les uns pour les autres" nous rappelle l'auteur et de poursuivre : "Voulez vous vous y appliquer cette semaine, je vous promets huit jours de bonheur".

Publié pour la première fois en 1949 ce livre est un recueil de causeries radiophoniques dominicales. Le style en est direct et alerte, le ton enjoué et non dépourvu d'humour.

Un petit ouvrage qui ne prendra ni beaucoup de place dans votre bibliothèque ni beaucoup de temps dans votre agenda mais dont la lecture est à conseiller cette année...

Mgr Chevrot

"Les petites vertus du foyer" - Collection du Laurier

Interview comment mieux



exploiter son heure de formation

Domvs Christiani : Laurent et Florence G. vous animez un groupe de formation continue ?

Laurent et Florence G. : Oui, une fois par mois nous nous réunissons pour travailler sur un thème donné.

D.C. : De quelle façon choisissez-vous les thèmes, et à partir de quels documents travaillez-vous ?

L. et F. G. : Nous travaillons à partir de la revue Permanences, qui est publiée par le Centre de Formation à l'Action Civique et Culturelle selon le Droit Naturel et Chrétien de la rue des Renaudes à Paris. Nous suivons les thèmes qu'ils publient.

D.C. : Quels sont les thèmes traités ?

L. et F. G. : Les derniers mois, nous avons travaillé sur « Présence de l'Histoire », « à droite de la gauche », « urgence de la famille » « Adieu vieille Europe ? », et le prochain thème est « l'euthanasie ».

D.C. : Comment se passe votre soirée ?

L. et F. G. : Nous effectuons ensemble une « relecture » du Permanences, article par article, en essayant d'en retirer les idées clés ; chacun complète avec des informations supplémentaires, critique et donne son point de vue. Et nous rédigeons pendant la séance une petite synthèse en une dizaine de points, que nous tapons puis diffusons aux membres du groupe par mél. Cela nous permet ainsi de vraiment retenir quelque chose de notre travail, et de se former vraiment.

D.C. : Qu'êtes-vous chargé d'étudier préalablement ?

L. et F. G. : Chacun lit le Permanences avant la réunion en l'annotant, et plus particulière-

ment un article que nous nous répartissons d'une séance sur l'autre. Chacun est libre d'apporter des lectures ou informations complémentaires en lien avec le thème étudié.

D.C. : Est-il nécessaire d'avoir des connaissances préalables ?

L. et F. G. : Non, nous ne sommes pas un groupe d'érudition, nous sommes au contraire là pour nous former. Il est seulement nécessaire d'être motivé et d'apporter sa bonne humeur et sa volonté de travailler pour le bien commun.

D.C. : Quels sont les points communs entre les membres de votre groupe et quelles sont vos motivations ?

Nous sommes tous désireux d'acquérir les bases d'une solide formation civique et culturelle ainsi qu'un style d'action au service de la Civilisation de l'Amour.

D.C. : En quoi le Centre de Formation vous aide-t-il ?

L. et F. G. : Le « Centre » est une œuvre auxiliaire au service de tous ceux qui, dans le respect de la diversité des initiatives, ont le souci de la complémentarité des forces, afin de susciter un vaste réseau d'amitié au service du vrai et du beau.

Cette formation s'adresse aux chrétiens et à tous les hommes de bonne volonté. Elle repose sur la doctrine sociale de l'Eglise, avec des méthodes d'action et d'approche par la culture, les leçons de l'histoire et de l'actualité.

D.C. : Qu'est-ce que cela vous apporte dans la vie de tous les jours ?

L. et F. G. : Cela nous permet d'avoir les idées plus claires sur un certain nombre de sujets d'actualité. C'est encourageant, convivial et « anti-désinformation » ! Souvenons nous qu'« il n'est permis à personne de ne rien faire ».

Centre de formation : Bonne Ecole de Formation

Le "Centre" propose aux personnes, groupes et associations les bases d'une solide formation civique et culturelle ainsi qu'une méthodologie chrétienne de l'action sociale et politique.

Œuvre auxiliaire, le "Centre" est au service de tous ceux qui, dans le respect de la diversité des initiatives, ont le souci de la complémentarité des forces, afin de susciter un vaste réseau d'amitié au service du vrai et du beau.

La formation comprend plusieurs volets complémentaires : doctrine sociale de l'Eglise, méthodes d'action permettant son application, méthodes d'approche par la culture ("apprendre à voir par la peinture, la sculpture, l'architecture", "apprendre à écouter par la musique"), leçons de l'histoire et de l'actualité. Les supports de cette formation sont très variés. Ce sont principalement :

- des livres dont la lecture, ou mieux, l'étude suivie en groupe apporte les fondements indispensables à toute formation civique (Pour qu'il règne, Fondements de la cité, Tolérance et libéralisme, Culture de vie contre culture de mort...);

- les articles de la revue Permanences, qu'un index thématique régulièrement mis à jour permet de trouver aisément pour travailler sur un thème donné (quelques exemples sur notre site internet www.centredeformation.net);

- les malettes de diapositives et les CD permettant l'animation de séances « Apprendre à voir » ou « apprendre à écouter »;

- les 250 vidéo-cassettes de notre vidéothèque abordant tous les sujets utiles, aussi bien au plan de la doctrine sociale, de l'action, de l'histoire, de l'actualité, que de la culture (littérature, éloquence, poésie...). Ces cassettes sont proposées à la location avec un polycopié (20 euros pour 10 jours, tarif dégressif à partir de 6 cassettes louées dans une même année).

Pour tout renseignement complémentaire, tél 01 47 63 77 86.

Fiche Formation



Le laïcisme

cette rubrique vise à donner l'éclairage d'un laïc sur un thème d'actualité et invite à approfondir grâce à un choix de textes

1/Histoire des relations Eglise/Etat :

1516 Concordat de Bologne instaurant les droits de l'Eglise
Le Roi nomme et défend la religion

24/08/1790 : Constitution Civile du Clergé tentant d'absorber l'Eglise dans l'Etat

1801 : concordat Napoléonien qui reconnaît 3 religions mais ajout unilatéral des articles organiques qui conteste l'autorité du Pape

1886 Loi Goblet excluant toute congrégation de l'enseignement catholique

1905 Séparation de l'Eglise et de l'Etat achevant l'oeuvre laïque entreprise par la révolution

1907 A. Briand garantit l'exercice public du culte

1940 Apaisement pour les congrégations avec accords sectoriels pour les aumôneries catholiques, diocèses, régime de sécurité

1959 Lois Debré sur la reconnaissance de l'enseignement libre et catholique

2/Ce qu'en pense l'Eglise ?

Condamnation par St Pie X de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat dans l'encyclique Vehementer Nos (<http://membres.lycos.fr/lesbonstextes/stpxvehementer-nos.htm>)

« Qu'il faille séparer l'Etat de l'Eglise, c'est une thèse absolument fautive, une très pernicieuse erreur. Basée sur le principe que l'Etat ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très grave-

ment injurieuse pour Dieu, car le créateur de l'homme est aussi fondateur des sociétés humaines et il les conserve dans l'existence comme il nous soutient »

Christifideles laici

(www.chez.com/foietpolitique/laicat.htm)

Les laïcs sont appelés à travailler du dedans à la sanctification du monde en exerçant leurs propres charges

3/Arguments pour défendre le point de vue catholique

la laïcité est-elle une valeur à défendre coûte que coûte comme l'a rappelé le chef de l'état

« C'est dans la fidélité au principe de laïcité, pierre angulaire de la République, faisceau de nos valeurs communes de respect ; de tolérance, de dialogue que j'appelle tous les français et les français à se rassembler » nous demande le Président.

Nous répondons : Le consensus doit être trouvé autour du lien commun temporel et non viser ce bien particulier et controversé qu'est la laïcité qui ne saurait porter nos valeurs communes. C'est la loi naturelle, universelle, objective dont l'état dans son ordre est le gardien qui fonde nos valeurs communes, en l'occurrence celles du décalogue.

La laïcité est elle synonyme de neutralité ? :

L'histoire des fondements de la laïcité ainsi que la manière de raisonner de certains hommes politiques catholiques prouve que cela n'est guère possible. « la loi civile prime la loi morale »

dit Chirac à propos de l'avortement. Ou encore JF Mattei, actuel ministre de la Santé déclare : « j'essaie d'appliquer un principe évangélique : rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ; je pense qu'il faut rendre à la loi républicaine les principes s'appliquant à une république laïque et rendre à Dieu le soin de vivre selon la Foi. Je suis souvent amené à faire des actes, comme des avortements, que je ne ferai pas moi-même. Mais j'ai pensé que si je ne les faisais pas moi-même, d'autres le feraient à ma place. J'ai donc décidé de séparer mes convictions du service que je pouvais rendre au gens. Belle conception de la morale et de la neutralité... »

4/Pour aller plus loin (références)

Vehementernos St Pie X SUR membres.lycos.fr/lesbonstextes/stvehementernos.htm

Lire avec profit "Notre laïcité publique" de Emile Poulat Berg international éditeur

Dossier La Nef dec 2003 de C. Geffroy

<http://www.centredeformation.net/actu/laicite.htm> La laïcité une vertu ambiguë

<http://www.cef.fr/catho/assplen2003/cloture2003.php#societe> Mgr Ricard 10 Nov.2003

<http://www.cef.fr/catho/assplen2003/tauran2003a.php> Card. jl Tauran 5 Nov.2003



Association amie

soutenir l'enseignement catholique traditionnel

Domvs Christiani : On parle de plus en plus de l'Association Education – Solidarité : les Foyers Domus aimeraient savoir ce qu'ils peuvent en attendre concrètement ?

E.M. : En bref, notre finalité est d'aider les familles à pouvoir exercer réellement leur droit de choisir librement l'école à laquelle ils désirent confier l'éducation et l'instruction de leurs enfants. Si ne nous pouvons rien contre les obstacles d'ordre réglementaire ou légal, nous pouvons agir dans le domaine des obstacles 'de fait' que constituent les coûts de scolarité des écoles hors contrat et le nombre trop restreint de ces écoles.

Le service de bourses d'études aux familles qui ont des difficultés à payer les scolarités aura pour effet d'aider directement ces familles.

Indirectement, cela aidera les écoles à se développer, dans la mesure où elles pourront pratiquer la vérité des prix, ne plus assumer elles-mêmes les retards ou les défauts de paiement, rémunérer leurs enseignants

comme ils le méritent, etc...

D.C. : Fort bien ; mais comment pourrez-vous assurer le financement de ces bourses ?

E.M. : Nous comptons sur tous les dons, importants ou modestes, des personnes qui auront compris la nécessité et l'importance de notre action.

Nous comptons aussi sur l'implication d'entreprises et de particuliers aisés dans le 'Fonds de Partage' que nous avons mis au point avec le concours de la Société Oddo-Pinatton & Cie, qui a bien compris l'enjeu et nous apporte dans ce domaine une aide fort appréciable.

Nous comptons aussi sur l'aide des Foyers Domus ...

D.C. : Holà ! ce sont presque tous des familles nombreuses, et qui, justement, seraient plutôt dans le cas de demander des bourses ...

E.M. : Cela ne m'avait pas échappé ; ce que je veux dire, c'est que les Foyers Domus peuvent nous aider en contribuant à nous

faire connaître le plus largement possible, et de préférence auprès de gens qui auraient, eux, les moyens de nous aider.

Ils peuvent aussi nous aider en devenant membres d'A.E.S. : la cotisation annuelle est de 40 euros ouvrant droit à une réduction d'impôt de 24 euros. Ces cotisations sont destinées à financer nos frais de fonctionnement, les dons devant aller intégralement au service des bourses.

Et l'augmentation du nombre de ses membres contribuera à asseoir la notoriété et la représentativité d'A.E.S.

ASSOCIATION EDUCATION-SOLIDARITE (Loi 1901, Préfecture du Rhône n° 0691050439)
asseducsol@yahoo.fr

Siège Administratif :
155 E Chemin de la Palma,
69210 L'ARBRESLE
Tél : 06 09 09 28 28
Fax : 04 74 01 07 47

Quelques nouvelles de la région Ouest ...

Deux nouveaux groupes voient le jour. Un à Rennes, avec 6 foyers animés par Mariza et Donatien Renoul, suivi spirituellement par l'abbé Trezières, prêtre du Christ-Roi et un groupe en Vendée de 6 foyers aussi, animé par Yann et Bénédicte de Cacqueray et suivi spirituellement par l'abbé Coiffet, prêtre de la fraternité Saint Pierre. Bienvenu à ces nouveaux foyers, nous leur souhaitons longue vie à Domus et beaucoup de rayonnement. A part cela Nantes commence la nouvelle année en remaniant les groupes existants et passe de 3 à 4 groupes, le nouveau groupe se mettant sous la protection de Ste Thérèse de Lisieux. De nouveaux foyers prennent la responsabilité de ces groupes, nous les en remercions

et de l'île de France

Dimanche 28 mars, recollection de Carême pour la Région Ile de France au Centre Ozanam de Versailles : Messe, Instructions pour les parents et pour les enfants, Pic Nique dans le parc
Samedi 1 mai, pèlerinage de la Région Ile de France à l'île Bouchard

Un nouveau groupe DOMVS à BRUXELLES

Depuis le mois de décembre 2003, un nouveau groupe, le groupe "Bienheureuse Mère Térésa", a été lancé à Bruxelles.

Il existe déjà un groupe à Bruxelles, le groupe Saint-Joseph, implanté de longue date en Belgique. Or, d'une expérience précédente, il nous est apparu que la scissiparité ne sied pas à Domus : lorsqu'un groupe existe et que ses effectifs augmentent, il est très difficile de décider un jour de le scinder en deux pour répondre à sa vocation missionnaire. Des liens d'amitié temporelle et spirituelle se sont créés et c'est très naturellement que l'on tient à les préserver.

C'est pourquoi, bien que nouveaux dans la région et en accord avec les responsables du groupe Saint Joseph, nous avons décidé de tenter de fonder un deuxième groupe, et cela, afin d'essayer de faire connaître l'esprit Domus autour de nous. Bien sûr, les débuts sont modestes puisque nous ne sommes pour le moment que trois foyers, mais

nous espérons rapidement attirer un ou deux nouveaux couples en comptant sur les contacts personnels que nous pouvons établir ici ou là. Mais nous comptons surtout sur l'intercession de Celle sous le patronage duquel nous nous sommes placés et qui a tant oeuvré pour la défense des familles à travers la défense des petits et des faibles.

Lancer un nouveau groupe, c'est toujours une expérience compliquée, mais qui nous semble indispensable, si nous voulons être fidèles à notre vocation de Chrétien. Et puis, quand bien même l'expérience ne durerait pas en raison de circonstances extérieures particulières (déménagement, par exemple), ces quelques réunions qui auront permis de réunir autour de Notre Seigneur de nouveaux couples porteront tout de même des fruits, visibles ou invisibles, et n'est-ce pas là l'essentiel ?

DOMVS informations

Contrainte de quitter les lieux qu'elle louait depuis des années, l'école primaire privée hors-contrat St Jean Bosco (PARIS XIV) recherche pour la rentrée de septembre 2004 des locaux dans les 14ème ou 15ème arrondissement de Paris, ou dans la proche banlieue sud.

Quatre-vingt enfants sont inquiets aujourd'hui pour leur avenir et les pré-inscriptions pour la rentrée sont déjà nombreuses. Plus que de finances, c'est d'adresses, de contacts, d'idées, de pistes mais aussi de prières dont cette école vraiment catholique a besoin dans l'immediat.

Aidez-nous, aidez nos enfants ! Contacter le secrétariat DOMUS (06 64 96 42 44)

www.peripsum.org : permet de recevoir chaque matin par courrier électronique personnalisé, gratuitement et sans aucune contrainte (publicitaire ou autre), le texte de l'évangile du jour, accompagné d'un commentaire, selon le calendrier liturgique tridentin (de 1962) fixé par l'Eglise catholique. «PER IPSUM» est un service proposé avec le soutien technique de «L'Evangile au Quotidien».

www.prierenfamille.com : site créé par Monique Berger et son mari. Vous y trouverez une partie des documents (textes et dessins) parus dans "Apprenez-nous à prier" dans les années 1990-1998.



la lettre de
DOMVS CHRISTIANI
- N° 35 - Mars 2004

12 ter route de Marly
78430 Louveciennes
Tél./répondeur : 06 64 96 42 44
secrétariat : secretariat@domus-christiani.org
trésorier : tresorier@domus-christiani.org
webmaster : webmaster@domus-christiani.org
Site : www.domus-christiani.org

Fiche formation



La foi « Tout est possible à celui qui croit » Mc 9, 23

cette rubrique vise à donner l'éclairage d'un clerc sur un thème religieux et des choix de textes pour approfondir

Rappels doctrinaux : « La foi est une vertu surnaturelle, infuse par Dieu dans notre âme, par laquelle, appuyés sur l'autorité de Dieu même, nous croyons tout ce qu'Il a révélé et qu'Il nous propose de croire par Son Église » (Catéchisme de saint Pie X).

Quelques commentaires :

- La foi est une grâce, un don de Dieu (CEC 153), « comme un sens spirituel qui nous permet d'entendre l'harmonie des mystères révélés (...) avant que nous soyons admis à voir Dieu face à face » (P. Garrigou-Lagrange).

- La foi est reçue au Baptême avec la grâce sanctifiante et les autres vertus infuses (CEC 1266).

- Croire est un acte surnaturel et humain (CEC 154-155) :

« Croire est un acte de l'intelligence adhérant à la vérité divine sous le commandement de la volonté mue par Dieu au moyen de la grâce ». (S. Thomas d'Aquin, Somme Théologique, IIa IIae, q.2, a.9).

- La foi est nécessaire au salut (CEC 161) :

« Sans la foi (...) il est impossible de plaire à Dieu. » (He 11, 6).

Relire : Mc 16, 16 ; Ac 16, 31 ; Ga 2, 16 et Ep 2, 8.

- La foi doit croître (CEC 162 – S. Thomas, ibid., q.5, a.4) :

- en étendant le domaine de la croyance. D'où la nécessité de la formation régulière.

- en l'enracinant davantage (adhésion plus certaine et ferme, plus prompte et confiante, animée par la charité). C'est une grâce à demander souvent dans la prière : « Augmentez notre foi » (Lc 17, 5).

La foi en famille

Dans la famille chrétienne, la foi doit de plus en plus informer le quotidien en purifiant et élevant notre regard :

- sur le Seigneur. Toujours présent et abordable, Il ne commande rien d'impossible. Les soucis pro-

fessionnels et les difficultés d'éducation Lui sont connus : renouvelons souvent nos actes de foi et de confiance.

- sur le prochain. Le regard de foi dépasse les apparences, admire les vertus du conjoint ou de l'enfant, décèle les obstacles à leur sainteté. Il guide nos prières pour le prochain et nos conseils prudents.

- sur moi-même. Ne suis-je pas oublieux des grâces reçues (Baptême, Confirmation, Mariage) ... et trop peu combatif contre mon défaut dominant ?

- sur les événements. Ne jamais oublier que « Dieu fait tout concourir au bien de ceux qui L'aiment » (Rm 8, 28) : les réussites, les joies, les croix sont vues avec le regard de Dieu.

Quelques « perles » autour de la foi

- Cardinal NEWMAN :

« Il n'y a qu'une manière de regarder le monde qui soit exacte : le regard que Dieu Lui-même porte sur le monde ».

- Mgr. Vladimir GHKA :

« Pour commencer à entrevoir Dieu, il faut déjà s'être perdu de vue ».

- Bienheureux Columba MARI-MION :

« Dieu a voulu laisser suffisamment d'obscurité pour que croire soit un acte de profonde confiance en Lui ».

- Gustave THIBON :

« La foi consiste à ne jamais renier dans les ténèbres ce qu'on a entrevu dans la lumière ».

- Père VOILLAUME :

« Il ne suffit pas de nourrir sa foi, il faut la faire passer en actes ».

Pour aller plus loin

- Catéchisme de l'Église Catholique (CEC) : 144- 184, 1814-1816, 2087- 2089.

- Jean Daujat, Connaître le christianisme, Téqui, pp. 38- 55.

- Christine Ponsard, la Foi en famille, E.D.B.

Recevoir pour transmettre

« Je vous ai transmis ce que j'avais reçu moi-même » déclare saint Paul (1 Co 15,3). Pour que les parents puissent transmettre la Foi, encore faut-il qu'ils l'aient reçue. Transmettre est né de ce constat. Issue du bulletin Apprenez-nous à prier créé par Monique Berger, cette revue mensuelle a pour but d'aider parents et éducateurs (catéchistes, prêtres...) dans la formation religieuse des enfants, en particulier des tout-petits. Son originalité est de proposer à la fois :

- Un enseignement avec une explication suivie des quatre piliers de la catéchèse : Credo, sacrements, commandements, prière.

- Des conseils et outils pédagogiques pour faciliter la transmission aux enfants (carnets de prières ou d'activités, dessins à colorier, vies de saints, etc.).

- Un soutien à la vie spirituelle des parents et des enfants en lien avec le temps liturgique.

Chaque numéro est centré autour d'un dossier. Thèmes récemment traités : comment préparer à la première communion ; le Rosaire ; comment parler aux enfants des fins dernières ; famille et vocation, etc. Son contenu est mis au point par un conseil éditorial composé de prêtres et de mamans qui sont souvent catéchistes dans leur paroisse. Autour de la revue, des guides de préparation aux sacrements ont été édités (Mon Guide de première communion, Mon Guide de Messe, Le Pardon de mes péchés etc). Une collection « Transmettre » vient d'être lancée en partenariat avec les Editions de L'Homme Nouveau. De nombreuses paroisses et écoles sont abonnées...sans parler des familles Domvs !

Transmettre :

26 rue Roublot – 94120 Fontenay-sous-Bois

Tél 01 48 76 72 91 Fax 01 48 76 89 95

Courriel : revue.transmettre@wanadoo.fr (spécimen gratuit et catalogue complet sur demande)



Pour une heure de formation

hebdomadaire efficace ...(suite)

cité dont nous sommes membres, envers notre profession, devoirs d'état de bon voisinage, d'amitiés ... »

A l'action donc, il n'y a donc pas de temps à perdre : la formation, outil de réalisation de nos devoirs d'état.

Afin de remplir tous ces devoirs, nous avons reçu une formation, une éducation qui a pu être plus ou mois complète. A l'âge adulte, celle-ci doit continuer soit pour en compléter les lacunes soit pour se former par rapport à nos devoirs. Notre devoir de parent suppose l'assimilation d'un certain nombre de connaissances sur la psychologie de nos enfants selon leur caractère et leur age, sur la manière de leur transmettre un savoir, sur le contenu des connaissances elles-mêmes. Lorsque nous avons étudié quelques chose, faisons en profiter nos enfants à table ou à l'occasion de petits voyages ou pèlerinages. Si l'enfant saisit c'est que nous avons-nous même bien assimilé ces connaissances et que nous sommes en mesure de les mettre à la portée des enfants.

En tant qu'époux, nous nous devons d'approfondir mutuellement cette formation en ayant bien en tête l'élévation spirituelle et doctrinale de notre conjoint, nous stimulant pour lire ou étudier mais aussi dans le but de communiquer ce savoir autour de nous. Combien de trésors accumulons-nous sans jamais les transmettre. Cette formation peut être spécialisée et ainsi plus approfondie : le mari peut se spécialiser dans le domaine économique et social de la Doctrine Sociale de l'Eglise tandis que son épouse peut se concentrer sur les aspects d'éducation, l'objectif étant de nous enrichir mutuellement sur ces

aspects.

Enfin, en tant que chrétien et pour répondre du mieux possible à la nouvelle évangélisation, nous sommes supposés réaliser un travail approfondi et sans cesse renouvelé de formation. Domus nous y invite dans le cadre de ces réunions mensuelles qui nous contraignent à préparer un sujet pour l'exposer devant tous et en faire notre profit.

Parfois cela n'est pas suffisant et nous devons spécifiquement recourir à d'autres méthodes ou réunions régulières pour poursuivre à plusieurs ce travail. Un foyer vous donnera son témoignage dans ce Numéro.

Comment bien se former

En allant au plus actuel. par exemple, quand les enfants grandissent, il y a alors nécessité de comprendre le système scolaire pour bien orienter nos enfants. Il faut être au courant de l'actualité mais notre formation doit être à ce niveau personnelle, volontaire bref active. Sachons nous servir de l'actualité pour approfondir un sujet, s'en faire une conviction pour l'exposer avec succès devant collègues de travail, famille...(cf article sur le laïcisme)

Sachons tirer également profit sur l'existant avec des moyens modernes de formation : buvons à la source et approprions-nous ce savoir si nécessaire dans nos combats quotidiens. Sachons également recourir à des amis pour obtenir sur tel ou tel sujet des informations plus précises ou plus pertinentes (c'est ce que j'ai fait pour cet article avec le Dr Canet). Dans ce domaine comme dans bien d'autre, nous avons besoin de soutien mutuel. Une bonne manière de se former est d'étudier des articles de revues amies

par thèmes afin de constituer des dossiers pérennes sur le sujet.

La lecture d'ouvrages de référence est aussi excellente mais elle n'est efficace que si nous travaillons à notre table de travail avec notre crayon rouge et bleu pour synthétiser et retenir ce que nous lisons. L'heure de formation hebdomadaire est courte ; il faut la préparer soigneusement et choisir un horaire approprié. Se former en vue d'un objectif précis. Se fixer l'objectif de cette heure (un article du CEC, un article à décortiquer et à retenir, une recherche sur un thème précis...) sinon, l'heure sera vite passée et nous l'aurons survolé sans rentrer dans le vif du sujet.

A nos résolutions

Alors oui, en ce début d'année, souhaitons-nous cette bonne résolution de considérer la formation comme essentielle à notre sanctification et à préparer sérieusement chaque semaine cette heure de formation. CAR COMME NOUS LE DIT JEAN-PAUL II « la formation doctrinale des fidèles se révèle de nos jours de plus en plus urgente... il est tout à fait indispensable que les fidèles laïcs, surtout ceux qui sont engagés sur le terrain social et politique aient une connaissance plus précise de la doctrine sociale de l'Eglise ; «il n'est permis à personne de ne rien faire»